



Règlement spécifique Championnat de France de Voile « Classiques » Tour Laser 2010

1. TEXTES

Le **Championnat de France de Voile « Classiques » Tour de la Classe Laser** est régi par le Règlement des Championnats de France de Voile « Classiques » Tour et le présent règlement spécifique. Aucune modification ne pourra être apportée sans l'accord formel préalable de la **FFVoile**.

2. CALENDRIER

Conformément au Règlement, le Championnat de France de Voile « Classiques » Tour Laser, comporte 3 étapes.

Étapes 2010

Nom des étapes	Dates	Club	Lieu	Coef.
Europa Cup	2 – 5 avril 2010	COYC Hyérois	Hyères	Coef. 1
Nationale Laser	13 – 16 mai 2010	CFN Cornouaille	Fouesnant	Coef. 1
Grand Prix de l'Armistice	29 oct – 1 ^{er} Nov 2010	CV Hourtin Medoc	Hourtin	Coef. 1

3. ATTRIBUTION DU TITRE

Seront déclarés :

CHAMPION DE FRANCE DE VOILE SOLITAIRE LASER STANDARD OPEN

CHAMPION DE FRANCE DE VOILE SOLITAIRE LASER RADIAL MASCULIN

CHAMPIONNE DE FRANCE DE VOILE SOLITAIRE LASER RADIAL FEMININ

Pour chaque titre, le barreur qui aura obtenu le plus petit nombre de points au classement réalisé selon les articles VI et VII du Règlement du Championnat de France de Voile « Classiques » Tour et prenant en compte les coefficients définis pour chaque étape à l'article 2 de cette convention.

L'article VI 1.b sera appliqué (2 étapes prises en compte sur les trois inscrites au Championnat de France de Voile « Classiques » Tour).



4. DOTATION EN PRIX

Les 3 premier(e)s barreurs de chaque série se verront respectivement remettre une médaille d'or, d'argent et de bronze.

La proclamation des résultats et la remise des médailles se feront au siège de la FFVoile au moment du salon nautique.